

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00250

Numéro SIREN : 453 136 640

Nom ou dénomination : AP BRETIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2021 sous le numéro de dépôt 13601

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'associé unique,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP Brétigny relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 mai 2020 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication lors de la réunion de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Saint-Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires


Emmanuel Klinger

Associé

COMPTES ANNUELS

AP BRETIGNY

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaures 92813 PUTEAUX CEDEX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

Sommaire

BILAN	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat (Partie 1)	7
Compte de résultat (Partie 2)	8
ANNEXE	9
Faits importants de la période	10
Règles et méthodes comptables	11
INFORMATION SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	15
Immobilisations	16
Amortissements	17
Informations sur les comptes de bilan	19
Provisions inscrites au Bilan	20
Charges à payer - Produits à recevoir	21
Parties liées - Engagements hors bilan	22
Intégration fiscale	23
Ventilation du chiffre d'affaires	24
Résultat financier	25
Résultat exceptionnel	26
Ventilation de l'impôt	27
Autres informations	28
DETAILS DE COMPTES	29
Détail du Bilan actif	30
Détail du bilan passif	32
Détail du compte de résultat	33

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	32 634	176 918	186 147
Installations techniques, matériel	114 944	94 281	20 663	35 467
Autres immobilisations corporelles	449 373	408 459	40 914	55 420
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	535 374	238 495	277 035
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	28 799	0	28 799	22 658
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	29 099	0	29 099	22 958
Total Actif Immobilisé (II)	1 022 022	554 428	467 594	499 993
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	139 696	132 414	7 283	47 511
Autres créances	3 998 524	0	3 998 524	3 660 405
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	4 138 221	132 414	4 005 807	3 707 916
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	30 919	0	30 919	27 924
TOTAL Disponibilités	30 919	0	30 919	27 924
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	4 169 139	132 414	4 036 726	3 735 840
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 191 162	686 842	4 504 320	4 235 832

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		3 800	3 800
Report à nouveau		3 345 557	2 974 239
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		356 686	371 317
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 744 043	3 387 357
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		42 071	40 071
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		42 071	40 071
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 720	39 982
Dettes fiscales et sociales		144 122	204 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		552 364	563 739
TOTAL Dettes d'exploitation		718 206	808 405
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		718 206	808 405
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		4 504 320	4 235 832

COMPTE DE
RESULTAT

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	450 000	0	450 000	556 000
Chiffres d'affaires nets	450 000	0	450 000	556 000
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			10 854	84 258
Autres produits			1	0
Total des produits d'exploitation (I)			460 856	640 258
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			37 675	143 325
Impôts, taxes et versements assimilés			-25 326	5 834
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	12 235
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	38 539	48 665
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 669	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 000	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			59 558	210 059
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			401 298	430 199
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			118 218	108 167
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			118 218	108 167
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			16 706	12 140
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			16 706	12 140
RÉSULTAT FINANCIER			101 512	96 027
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			502 810	526 226

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	2 636
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>0</i>	<i>2 636</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 001	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	161
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>2 001</i>	<i>161</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 001	2 475
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	144 122	157 383
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	<i>579 074</i>	<i>751 060</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>222 388</i>	<i>379 743</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	356 686	371 317

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETAGNE poursuit son activité de loueur de fonds de commerce.

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7, 21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2019, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	219 054	0	0
	Terrains	0	0	0
	Constructions	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 552	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 944	0	0
	Autres immobilisations corporelles	0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	190 849	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	773 869	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	22 958	0	6 141
	TOTAL (IV)	22 958	0	6 141
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 015 881	0	6 141
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	219 054
	Terrains	0	0	0
	Constructions	0	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	209 552
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	114 944
	Autres immobilisations corporelles	0	0	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	258 524
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	190 849
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	773 869
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	29 099
	TOTAL (IV)	0	0	29 099
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	1 022 022

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				19 054	0	0	19 054
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			0	0	0	0
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			23 405	9 229	0	32 634
Installations techniques, matériels et outillages				79 477	14 804	0	94 281
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			222 553	11 699	0	234 252
	Matériel de transport			0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			171 400	2 807	0	174 207
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				496 835	38 539	0	535 374
TOTAL GENERAL (I + II + III)				515 889	38 539	0	554 428
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2019	31/12/2018
Petits matériels et fournitures	0	0
En-cours immobiliers	0	0
	-	-

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2019	31/12/2018
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	4 138 521	3 823 572
- Créances à plus d'1 an	28 799	22 658
	4 167 320	3 846 230
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	29 099	22 958
- Clients et comptes rattachés	139 696	162 867
- Créances fiscales et sociales	55 388	77 811
- Groupe et associés	3 943 136	3 582 594
- Débiteurs divers	0	0
- Charges constatées d'avance	0	0
	4 167 320	3 846 230

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2019	31/12/2018
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	718 206	808 405
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	0
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	718 206	808 405
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	21 720	39 982
- Dettes fiscales et sociales	144 122	204 683
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
- Groupe et associés	550 780	563 689
- Dettes diverses	1 584	50
- Produits constatés d'avance	0	0
	718 206	808 405

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2019
V.M.P ET SICAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000.00	3 800	

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2018	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2019
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE	2 974 239 371 317	371 317 (371 317)	356 686		3 345 557 356 686
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST PROV. REGLEMENTEE	0 0		0	0	0 0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 387 357	(0)	356 686	0	3 744 043

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	40 071	2 000	0	42 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	40 071	2 000	0	42 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	115 355	143 268	126 210	132 414
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	115 355	143 268	126 210	132 414
TOTAL GENERAL (I + II + III)	155 426	145 268	126 210	174 485
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 669	10 854	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	21 720
Fournisseurs - FNP	21 720
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions pour primes	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
TOTAL	21 720

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA SA	1 597 343	-	49 625		
CLINEA SAS	136 020	-	4 218		
DOMEA SARL	-	4 426		137	
DOUCE France SANTE SAS	-	9 477		294	
TCP DEV	-	291 009		9 024	
AGE PARTENAIRES	2 067 832	-	64 119		
SARL NIORT 94	-	190 564		5 537	
RESIDENCE DU HARAS	136 599	-			
RESIDENCE BON AIR	5 342	-	256		
RESIDENCE ATHENA	-	38 901		1 206	
LA VILLA DES AINES	-	16 403		509	
TOTAL	3 943 136	550 780	118 218	16 707	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GROUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	450 000	556 000	-19%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	450 000	556 000	-19%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
<i>Chiffres d'affaires nets</i>	<i>450 000</i>	<i>556 000</i>	<i>-19%</i>

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur	Valeur
	31/12/2019	31/12/2018
Frais financiers intra-groupe	16 706	12 140
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	16 706	12 140

Nature des produits	Valeur	Valeur
	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers intra-groupe	118 218	108 167
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	0
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	118 218	108 167

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2019	Valeur 31/12/2018
Pénalités et amendes non déductibles	2 001	0
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	0	161
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	2 001	161

Nature des produits	Valeur 31/12/2019	Valeur 31/12/2018
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	2 636
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	0	2 636

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	502 810	144 698
Résultat exceptionnel	-2 001	-576
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	500 809	144 122

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2019 est de : 24 000.

Le montant comptabilisé correspondant est de :

Pour le CAC : 13 100€.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En raison de l'incertitude sur la durée de la pandémie, il est, à la date d'arrêté des comptes, trop tôt pour mesurer l'impact possible sur les résultats financiers futurs de la société.

Quoi qu'il en soit, la société n'anticipe aucune perte de valeur de ses actifs ou réévaluation de ses passifs.

AP BRETIGNY
SAS au capital de 38 000 euros
Siège Social : 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex
453 136 640 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 JUIN 2020

(... / ...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 356 686 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

(... / ...)



Pour extrait certifié conforme